



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement
postobligatoire

Gymnase de Morges

Séance informations parents
Ecole de Culture Générale
Lundi 07 Septembre 2026

Plan

- Informations générales
- Présentation de l'Ecole de culture générale
- Evaluation et promotion
- Aspects réglementaires
- Soutien aux élèves

Informations générales

Le site de Marcelin

Gymnase
Environ 1200
élèves
140 Enseignant·e·s

Centre
d'enseignement
professionnel de
Morges (CEPM)

Ecole
d'Agriculture et de
Viticulture
(Agrilogie)

Le gymnase de Morges

Ecole de Maturité
789 Elèves
39 classes

Ecole de Culture
Générale
266 élèves
12 classes

Ecole de
Commerce
71 élèves
4 classes



Anne
Stettler

2M
AC. Dhaud

EC
O. Knechciak

1M
X. Perret

MS
B. Zobrist

ECG
A. Antonietti

3M
S. Joannet

Conseil de direction

Infrastructures



BIBLIOTHÈQUE/
MÉDIATHÈQUE/
LUDOTHÈQUE
À DISPOSITION DE
7H45 À 18H00



UNE SALLE
INFORMATIQUE
EN LIBRE ACCÈS



UNE CAFÉTÉRIA,
UN RÉFECTOIRE,
UN KIOSQUE

Chaque élève se voit attribuer un casier qu'il·elle ferme avec son cadenas personnel.



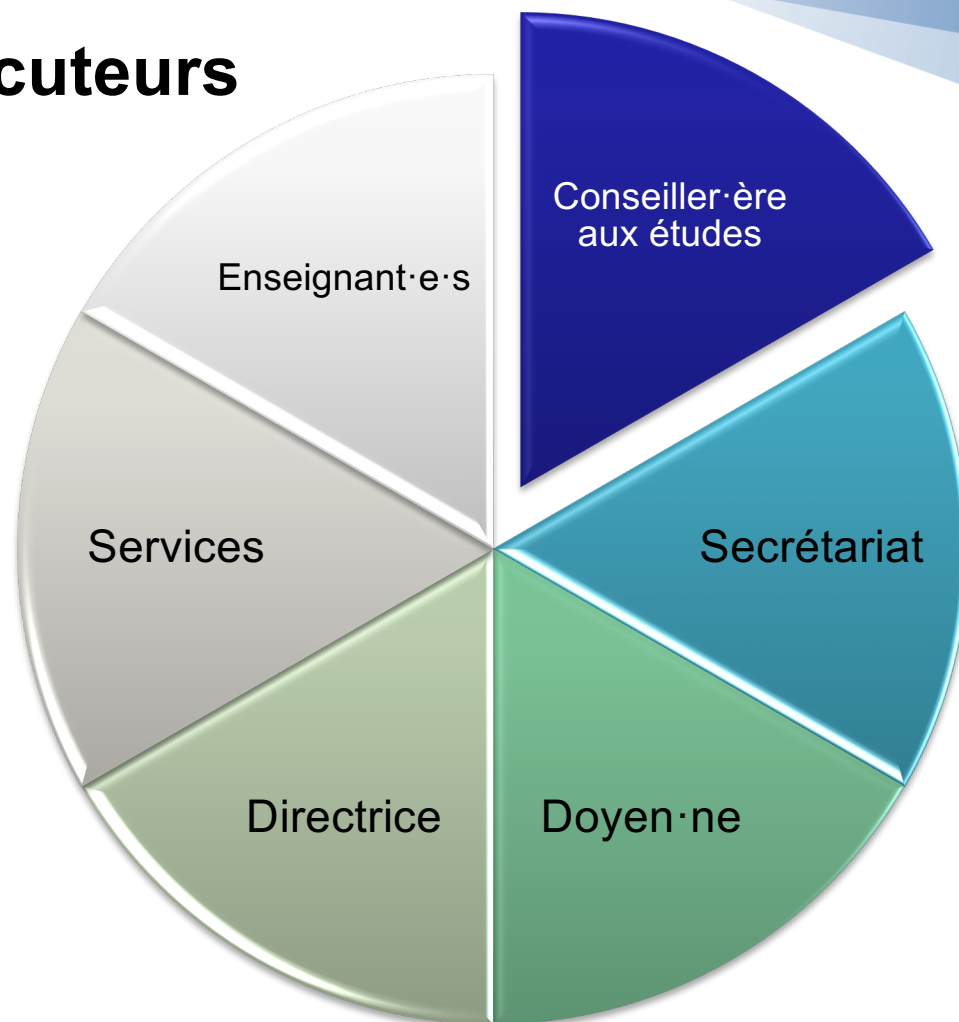
Informations



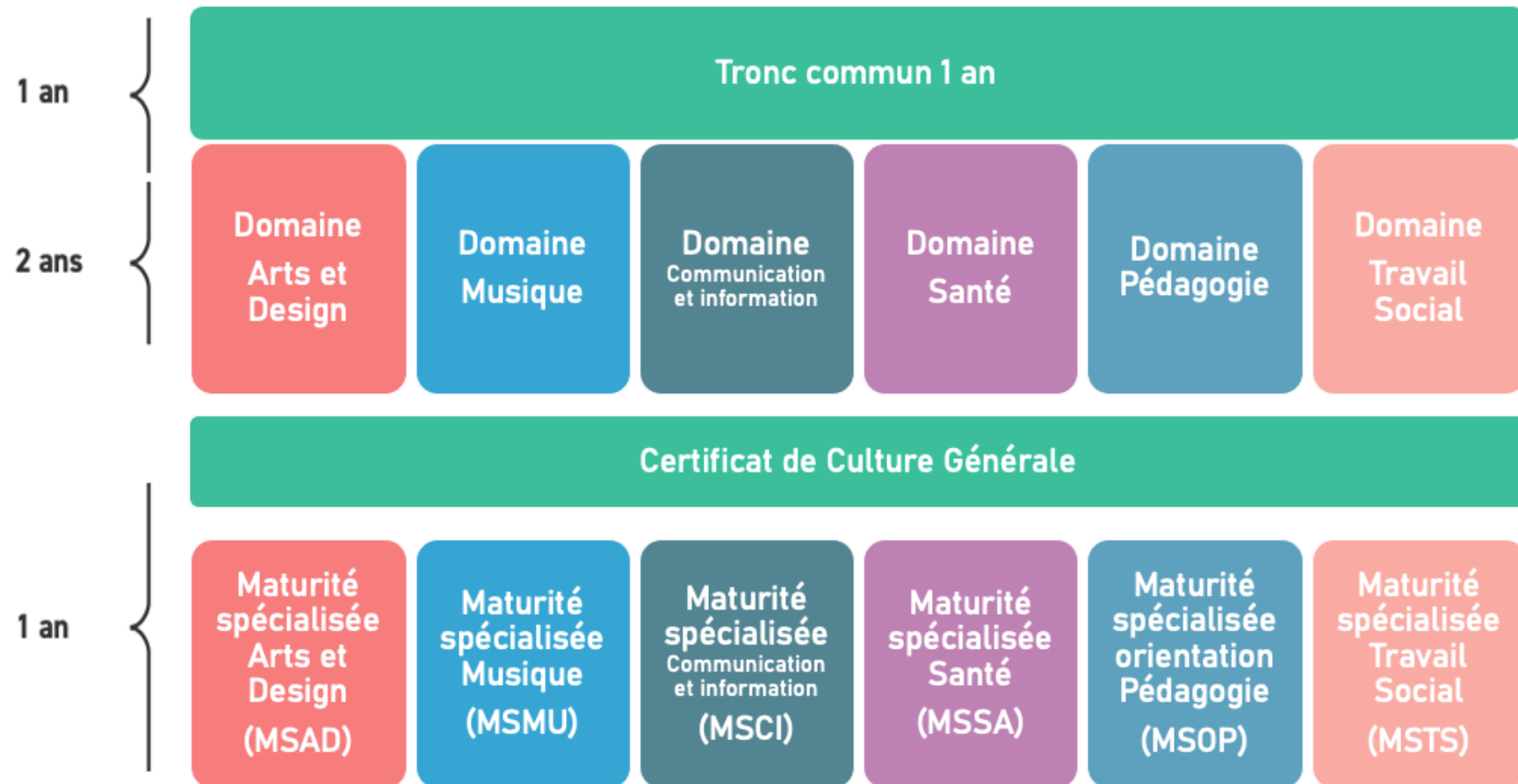
MEMENTO
Volée 1C
2026 - 2027

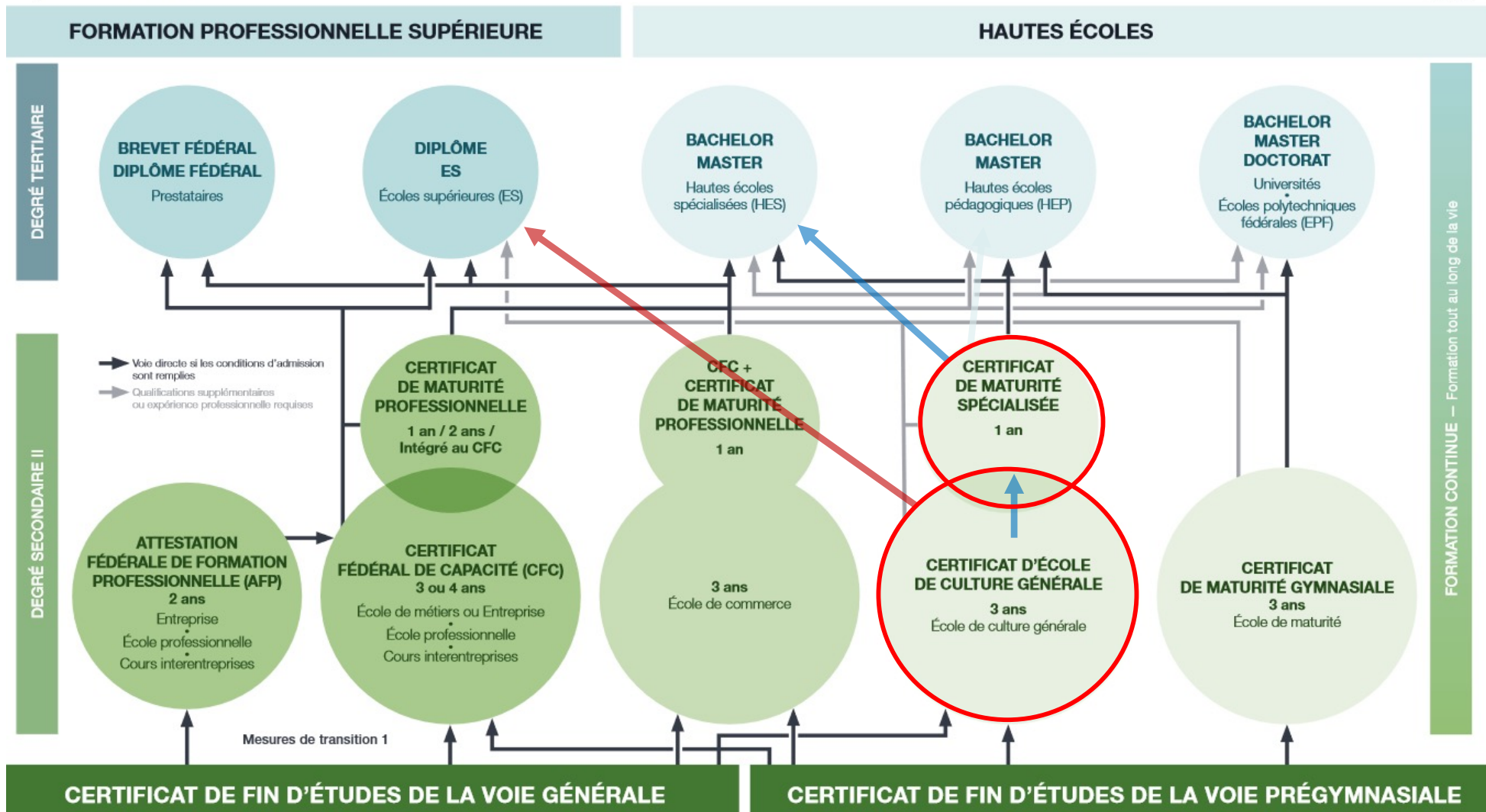
www.gymnase-morges.ch
Moodle
Ecrans
Casiers de classe
Courriel Eduvaud

Interlocuteurs



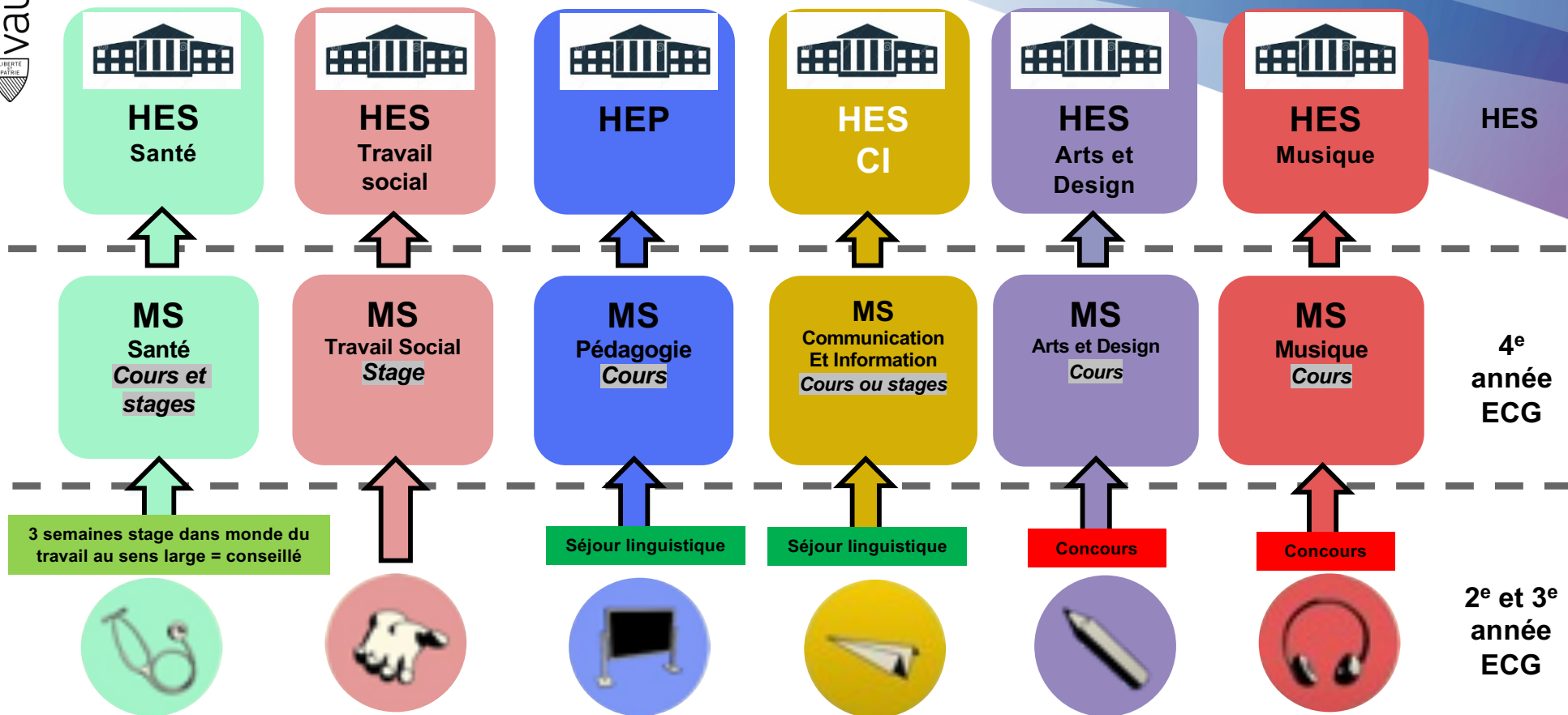
Présentation de l'Ecole de culture générale



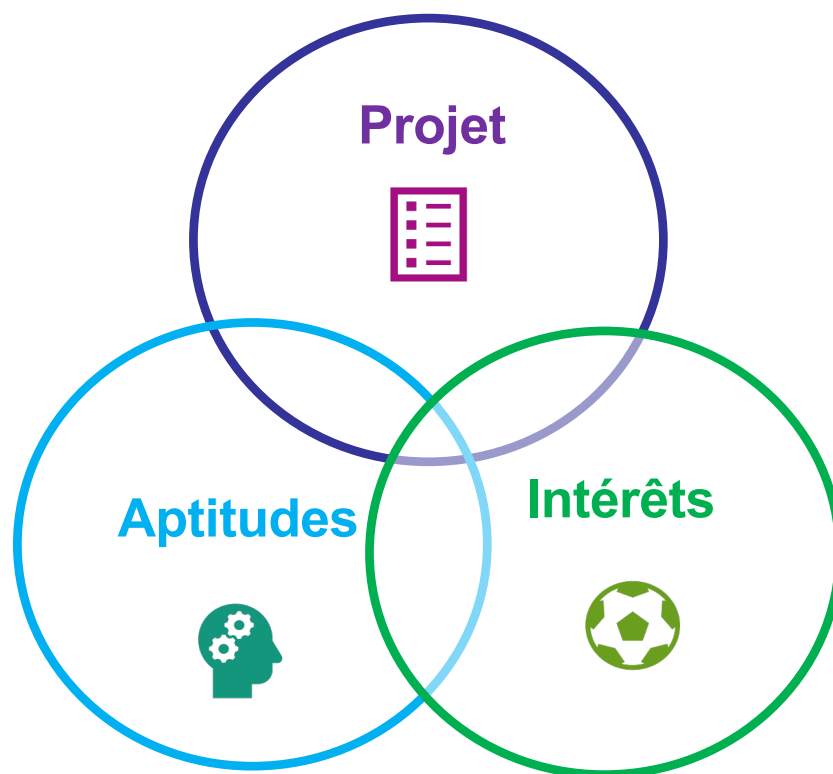


Domaine professionnel	Communication et information	Santé	Pédagogie	Travail social	Arts et Design	Musique
Métiers ES accessibles avec un certificat ECG	Gestionnaire en tourisme	Ambulancier·ière Infirmier·ière Hygiéniste dentaire Orthoptiste Podologue Technicien·ne en analyses biomédicales Technicien·ne en salle d'opération		Éducateur·trice de l'enfance Éducateur·trice social·e Maître·sse socioprofessionnel·le		
Métiers HES accessibles avec une MS	Informaticien·ne de gestion Ingénieur·e des médias Manager en tourisme Spécialiste en information documentaire	Diététicien·ne Ergothérapeute Infirmier·ière Ostéopathe Physiothérapeute Sage-femme Technicien·ne en radiologie médicale	Enseignant·e primaire (HEP)	Animateur·trice socioculturel·le Assistant·e social·e Éducateur·trice social·e	Architecte d'intérieur Artiste plasticien·ne Conservateur·trice Restaurateur·trice Designer en communication visuelle Designer industriel·le Designer de mode Designer de bijoux	Chanteuse lyrique Chef·fe d'orchestre Comédien·ne Designer sonore Enseignant·e de rythmique Metteuse en scène Musicien·ne Professeure de danse Scénographe

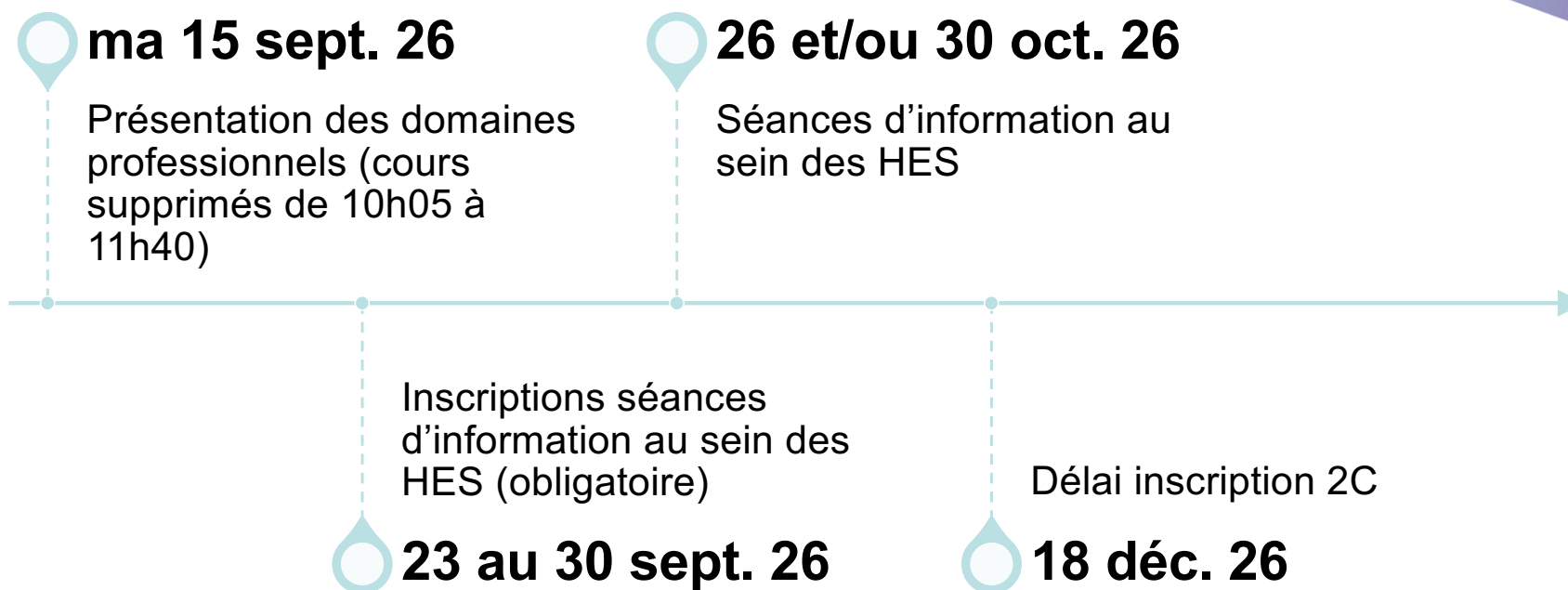
			Santé				Travail social				Pédagogie ⁽¹⁾				Communication et information				Arts et design				Musique			
			1e	2e	3e	exa	1e	2e	3e	exa	1e	2e	3e	exa	1e	2e	3e	exa	1e	2e	3e	exa	1e	2e	3e	exa
La 1re année de la formation est un tronc commun					1				1				1				1				1				1	
Travail personnel de Certificat (TPL)					1				1				1				1				1				1	
PREMIER DOMAINE D'ETUDES: LANGUES																										
Première langue nationale (et correspondance)			5	5	5	E+O	5	5	5	E+O	5	5	5	E+O	5	5	5	E+O	5	5	5	E+O	5	5	5	E+O
Deuxième langue nationale (L2) ⁽²⁾		dont 1 p. par	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O
Anglais (L3)		1/2 classe en 3e	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O	4	4	3	E+O
Deuxième langue nationale		dont 0.5 p. d'oral													1.5	1.5										
Anglais															1.5	1.5										
DEUXIEME DOMAINE D'ETUDES: MATHEMATIQUES, SCIENCES EXPERIMENTALES, INFORMATIQUE																										
Mathématiques			4	3	3	E	4	3	3	E	4	3	3	E	4	3	3	E	4	3	3	E	4	3	3	E
Biologie		Sciences expérimentales	avec TP selon légendes ⁽³⁾	1.5	2.5	2.5	O	1.5				1.5	1	1		1.5				1.5				1.5		
Chimie				1.5	2.5	2.5	O	1.5				1.5	1	1	O	1.5				1.5				1.5		
Physique				1.5	2.5	2.5	O	1.5				1.5	1	1		1.5				1.5				1.5		
Informatique (y.c. bureautique en 3e année)		par 1/2 classe		1	1	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1
Mathématiques				2	2												2									
Informatique		par 1/2 classe													1	1	O									
TROISIEME DOMAINE D'ETUDES: SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES																										
Géographie		Sciences humaines		2	2			2	2	2	O	2	2	2		2	2	2	O	2	2			2	2	
Histoire				2	2	3	O	2	2	3	O	2	2	3	O	2	2	3	O	2	2	3	O	2	2	3
Economie et droit				3				3	2	2	O	3				3	2	2	O	3				3		
Psychologie		Sciences sociales			1.5			2	2			2	2	O												
Philosophie					1.5			2	2	O		2	2	O						2	2	O		2	2	O
Sociologie								2	2							2					2				2	
QUATRIEME DOMAINE D'ETUDES: DISCIPLINES ARTISTIQUES																										
Arts visuels ⁽⁴⁾		Disciplines artistiques		1				1	2	2		1	3			1		2		1	6	6	O	1		
Musique ⁽⁴⁾				1				1				1		3		1				1				1	6	6
Histoire de l'art																	2				1	2	O		1	
Histoire de la musique																					1				1	2
CINQUIEME DOMAINE D'ETUDES: SPORT																										
Sport ⁽⁵⁾			3	3	3		3	3	3		3	3	3		3	3	3		3	3	3		3	3	3	
TOTAL périodes / examens			34.5	33.5	34.5	8	34.5	34	34	8	34.5	34	34	8	34.5	34	34	8	34.5	34	34	8	34.5	34	34	8



Comment choisir ?



Choix du domaine professionnel



Stage pré-professionnel



Stage obligatoire de deux semaines pour l'obtention du certificat.



En principe en fin de 2^e année



Recherche de stage par l'élève dans le domaine professionnel 2C.

Travail personnel de certificat



Travail de recherche en binômes



Note comptant comme une moyenne de branche
pour l'obtention du certificat ECG



Entre la 2^e et 3^e année



Sujet et maître encadrant à chercher de manière
autonome.

Cours facultatifs

Chœur

Orchestre

Théâtre

Photographie

Ecriture poétique et
littéraire (atelier
d'écriture)

Culture antique

Latin

Allemand: Deutsch
ein bisschen anders
– 3 modules pour
progresser

Anglais: Book Club

Prix du Livre de
Marcelin

Astronomie

Robotique

Histoire, culture et
science des jeux

Atelier civique

Ateliers de soutien
aux apprentissages

Échanges linguistiques individuels 2026-2027

allemand, italien et anglais

movetia



Échanges linguistiques
organisés par notre
Gymnase
2 x 2 semaines
« Kantonsschule im
Lee » à Winterthour ou
« Kantonsschule » à Wil
(allemand)



Échanges linguistiques
des écoles vaudoises
« ELEV » organisés par
le canton de Vaud
pendant les vacances
2 x 2 semaines durant
les vacances elev.ch
(allemand et italien)



Échanges linguistiques
avec ARPEL
(Association romande
pour les échanges
linguistiques)
2 x 8 à 12 semaines
www.echangeslinguistiques.ch
(anglais)

Evaluation et promotion

Plan d'études 1C

Langue 1 : français (et correspondance)

Langue 2 : allemand ou italien (allemand obligatoire pour domaine Pédagogie)

Langue 3 : anglais

Mathématiques

Sciences expérimentales : biologie/chimie/ physique

Informatique

Histoire/géographie

Economie et droit

Arts visuels/musique

Nombre de notes

9 notes en 1C

10 ou 11 notes en 2C

11 ou 12 notes en 3C

Certaines notes résultent des moyennes des notes non arrondies de plusieurs disciplines (ex: la note de sciences expérimentales est composée des notes de biologie, chimie et physique)

Conditions de promotion

Autant de fois 4 points qu'il y a de notes
(36 points minimum au total des notes en 1C)

Au maximum 2 points en dessous de 4

Au maximum 3 notes inférieures à 4

Année scolaire 2024–2025
Bulletin annuel

La directrice du Gymnase de Morges vous présente ses compliments et vous communique le bulletin de [REDACTED]

Français	2.5
Allemand	3.0
Anglais	5.5
Mathématiques	5.0
Sciences expérimentales	4.0
Informatique	4.5
Histoire et géographie	4.0
Economie et droit	4.0
Arts visuels et musique	5.0
Nombre de notes insuffisantes (max. 3)	2
Somme des écarts à 4.0 des notes insuffisantes (max. 2.0)	2.5
Total	37.5
Minimum exigé (9 disciplines à 4 points)	36.0
Absences : 61 périodes	

Les résultats de [REDACTED] sont insuffisants

Les dates des bulletins

13 novembre: bulletin intermédiaire de la mi-semestre

22 janvier: bulletin 1^{er} semestre

11 juin: bulletin annuel

Le bulletin annuel est établi sur l'ensemble des notes de l'année
arrondies au demi-point

En cas d'échec

L'élève peut redoubler une seule fois.

Toutefois, l'élève qui a déjà redoublé peut effectuer la 3^e année une seconde fois.

L'élève qui redouble sa 1^e ou sa 2^e année doit obtenir un bulletin suffisant au 1^{er} semestre (« conditionnalité »).

Pas de conditionnalité en 3^e année.

Passerelles ECG>EM

1C>1M :

Bulletin semestriel suffisant
+ 15 pts pour français, maths
et meilleure des deux
langues étrangères (L2/L3).

→ Cours préparatoires tous
les samedis matins et
examens en français et maths
en juin.

3C>2M :

Bulletin annuel suffisant
+ 12 pts pour français, maths,
moyenne arrondie L2&L3
+ **examen OS choisie suffisant**

Aspects réglementaires

Absences et sanctions

Fréquentation des cours et ponctualité



Présence obligatoire



L'horaire de l'établissement prime
sur toute activité de loisir ou
rémunérée



Ni l'éloignement du Gymnase, ni
les horaires des entreprises de
transport ne sauraient justifier de
dérogation à l'horaire

Absences



Toute absence doit être justifiée par écrit.



En cas d'absence supérieure à trois jours, le·la représentant·e légal·e est prié·e d'informer le·la doyen·ne des raisons de celle-ci.



Au cas où l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical est souhaité.



Absences prévues

Pas de congé joker



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

Demande de *congé*

à remettre au conseiller aux études *au moins cinq jours à l'avance*.

Pour les congés de plus d'un jour, une lettre motivée doit être jointe à la présente.

Nom Prénom

Classe

du jour date / / 20 à heure

au jour date / / 20 à heure

Motif

☐ suite au verso

Travaux écrits ou autres annoncés aux dates ci-dessus
(préciser au verso les disciplines ET maîtres concernés)

oui ☐ non ☐

Pièce justificative annexée

Date

Signature de l'élève

Signature d'un responsable légal
(élève mineur)

Demande acceptée ☐ refusée ☐

Visa du conseiller

Visa du doyen



Absences non prévues



Gymnase de Morges
Avenue de Marcelin 33
1110 Morges

DEMANDE D'EXCUSE POUR ABSENCE

- Formulaire à remettre au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**.
- **NON VALABLE pour une absence ponctuelle à l'EPH**: obligation formelle de se présenter au début du cours et de s'adresser au maître concerné.

Nom :

Prénom :

Classe :

Du jour :

Date :

/

/

à partir de :

Par exemple : 08:10

Au jour :

Date :

/

/

jusqu'à :

Par exemple : 16:45

Motif (à remplir par l'élève)

Évaluation(s) manquée(s) aux dates ci-dessus

Si oui, remettre le formulaire de demande de rattrapage au conseiller aux études **au plus tard le jour du retour au gymnase**

☐ Oui ☐ Non

Maître(s) concerné(s) :

Discipline(s) concernée(s) :

Pièce justificative annexée: ☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature élève :

Signature responsable légal-e (élève mineur-e) :

A remplir par la-le conseillère-conseiller aux études

☐ Maladie

☐ Accident

☐ Problème de transport

☐ Rendez-vous en urgence

☐ Autre

☐ Motif-demande refusé-e

Visa Conseillère-Conseiller :



Evaluation manquée



Gymnase de Morges
avenue de Marcelin 33
1110 Morges



En cas d'absence à un rattrapage, merci de vous justifier auprès de votre doyen-ne de volée au plus tard le jour du remplacement.

Demande de remplacement d'une évaluation manquée¹

A remettre à votre conseiller-ère aux études avec l'excuse le jour de votre retour en classe, en mains propres ou dans son casier (à l'extérieur du secrétariat).

A remplir par l'élève

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Travail manqué le / / 20..... suite à son absence

du (jour) / / 20..... à h

au (jour) / / 20..... à h

Discipline concernée :

Nom et prénom du maître concerné :

Date: / / 20..... Signature : _____

A remplir par le-la conseiller-ère aux études

L'élève s'est valablement excusé-e : ☐ oui ☐ non

Date: / / 20..... Signature : _____

A remplir par le maître

Durée du travail : ☐ 45 min. ☐ 60 min. ☐ 90 min. ☐ Autre si mesures particulières : min.

Sujet (objet de l'évaluation) :

Consigne en annexe de la présente (NON TRANSMISE à l'élève lors de la convocation).

Matériel autorisé (selon les indications données à l'élève) :

☐ aucun ☐ liste :

Date: / / 20..... Signature : _____

¹ Les dispositions concernant les absences lors d'une évaluation figurent dans le règlement interne, consultable dans la brochure du Gymnase de Morges

Manquements au règlement

Absence injustifiée ou demande d'excuse rendue hors délai

Motif d'absence refusé

Bulletin ou document administratif non rendu dans les délais

4 arrivées tardives

4 exclusions de cours

Avertissements/sanctions

- 1er avertissement
- 2e avertissement, avec convocation chez le.la doyen.ne
- Puis sanctions :

1. Retenue en bibliothèque, mardi de 07h20 à 08h05
2. Suspension des cours, 1 jour
3. Suspension des cours, 3 jours
4. Suspension des cours, 1 semaine (= 5 jours école)
5. Suspension des cours, 2 semaines (= 10 jours école)
6. Suspension des cours, 1 mois
7. Exclusion définitive du gymnase

Indiscipline,
manque de
respect,
fraude... =
sanction hors
quota

Soutien aux élèves

Allègement, mesures de compensation

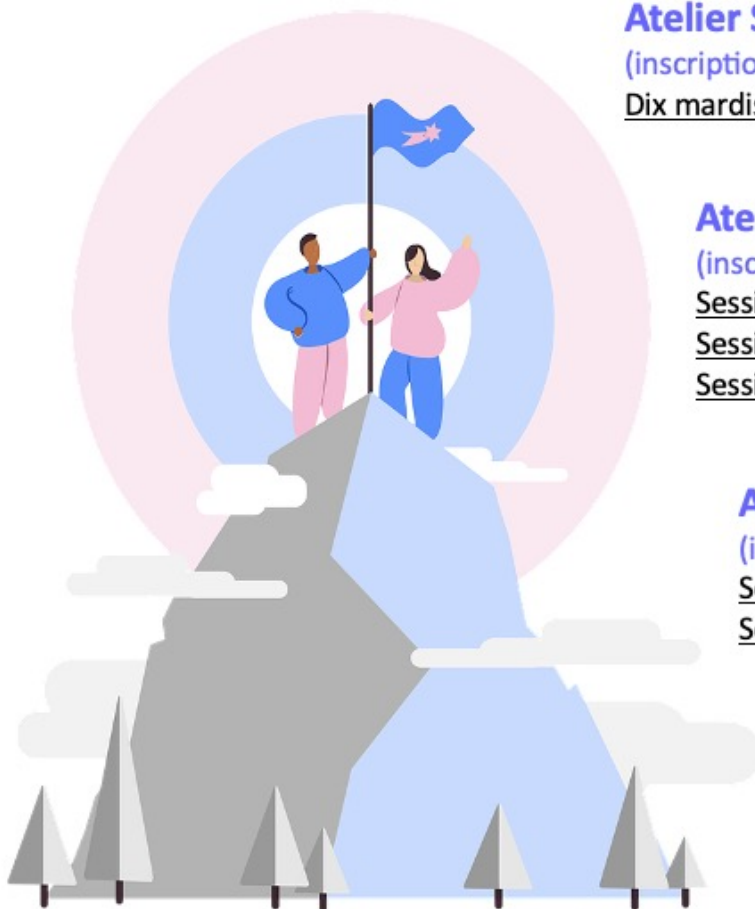
- Allègement de l'éducation physique pour pratique du sport au niveau élite ou de la musique à un niveau préprofessionnel
 - ➡ Formulaire de demande à remettre à M. Perret, doyen (xavier.perret@vd.ch)
- Mesures de compensation des désavantages en lien avec un trouble. Attention, pas de suivi entre le Sec I et le Sec II.
 - ➡ Attestation/certificat médical récent (< 3 ans), entretien avec Mme Zobrist, doyenne (barbara.zobrist@vd.ch)

Soutien aux apprentissages

Cours de français
intensif pour élèves
allophones en
Suisse depuis moins
de 5 ans

Cours d'appui de
maths

Des outils pour t'aider à atteindre tes objectifs !



Atelier S'outiller pour mieux apprendre et mieux réussir

(inscription : audrey.antonietti@vd.ch)

Dix mardis : du 24 novembre au 16 février de 12h30 à 13h15

Atelier Gestion du stress

(inscription : psy-postobligatoire.morges@vd.ch)

Session 1 : 15 et 22 septembre de 11h45 à 13h15

Session 2 : 19 et 26 janvier de 11h45 à 13h15

Session 3 : 23 mars et 13 avril de 11h45 à 13h15

Atelier Prise de parole en public

(inscription : stephane.ernst@eduvaud.ch)

Session 1 : 27 oct + 3, 10, 17, 24 novembre de 12h20 à 13h20

Session 2 : 26 janvier + 2, 16, 23 fév + 2 mars de 12h20 à 13h20

Cours de préparation aux examens

(inscription : selena.maistrello@vd.ch)

Cours 1 : 23 février et 2 mars de 11h45 à 13h15

Cours 2 : 9 et 16 mars de 11h45 à 13h15

Services

SERVICES DU GYMNASÉ



Santé : se rendre en S0.24 (gymnase) ou en P0.16 (CEPM),
demander un rendez-vous en scannant le code QR ou par email
(servicesante.gymorges@avasad.ch)

Psychologie : demander un rendez-vous en scannant le code QR
ou par e-mail (selena.maistrello@vd.ch, sonia.riso@vd.ch)

Médiation : demander un rendez-vous en scannant le code QR, par email
(mediation.gymor@eduvaud.ch) ou avec le formulaire disponible au secrétariat

Orientation : demander un rendez-vous en scannant
le code QR, par téléphone (079 432 26 37), par e-mail
(sophie.dellenbach-aebischer@vd.ch) ou avec le for-
mulaire disponible au secrétariat

Aumônerie : demander un ren-
dez-vous en scannant le code QR, par
téléphone (079 252 61 25) ou par
e-mail (stephane.ernst@eduvaud.ch)

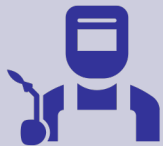
Travail social : demander un
rendez-vous en scannant le code QR
ou par email (laurence.rieder@vd.ch)



Soutien financier



Bourses d'études, aide au financement des échanges linguistiques et des voyages de fin d'études, financement des fournitures scolaires, repas ou transport...



Informations auprès de Mme Cuany Rieder,
travailleuse sociale
(laurence.cuany-rieder@vd.ch)

Phénomènes d'intimidation-harcèlement et Méthode de la Préoccupation Partagée

- Equipe formée d'une vingtaine de membres
- Méthode non blâmante qui vise à briser l'effet de groupe pour mettre fin à l'intimidation, tout en soutenant l'élève pris pour cible grâce à une personne ressource.
- Repose sur des entretiens individuels avec les protagonistes afin de rétablir l'équilibre des forces et réduire l'asymétrie.

Merci de votre attention.